

# PLAN DE MAINTIEN D'ACTIVITÉ

---

GCSMS LES EHPAD DES TROIS FORÊTS

19 OCTOBRE 2020



# PRÉAMBULE

---

A partir du 19 octobre 2020, les EHPAD doivent engager progressivement des mesures de maintien de l'activité en cette période de reprise de la pandémie et en évitant, quand cela est possible, les mesures d'isolement des résidents.

La décision relève toujours de la direction de l'établissement, sur décision collégiale avec l'équipe COVID, le CVS et les soignants.

Le présent document trace les consignes à adopter durant les prochaines semaines, en conformité avec le plan de lutte contre l'épidémie de COVID-19 dans les ESMS du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Il est susceptible d'être modifié à tout moment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.



# LES RENFORTS

---

- Maintien des astreintes « personnes âgées » et « soins palliatifs » actuelles
- L'organisation des soins :
  - Développement de la télémédecine
  - Admissions directes en hospitalisation sans passer par les urgences
  - Interventions des équipes mobiles et HAD
- Renfort de personnel dans le cadre de la plateforme régionale
- Soutien psychologique avec notamment la plateforme nationale
- Adhésion à l'appui en hygiène CPIAS des ESMS du département 52

# ADMISSION DE NOUVEAUX RÉSIDENTS

---

- Le principe général demeure celui du report des nouvelles admissions non urgentes, avec des exceptions :
  - Celles qui présentent un caractère d'urgence
  - Sorties d'hospitalisation : isolement en chambre et surveillance clinique durant 5 jours
  - Reprise de l'activité professionnelle de l'aidant
  - Dégradation importante de l'état général
- Doctrine interne :
  - Test obligatoire (PCR )et résultat avant entrée
  - Résident non déambulant
  - Etude sur dossier (MT/dossier médical complet) et décision définitive du directeur
  - Protocole d'isolement préventif de 5 jours. Visite par MedCo/MT dans les jours qui suivent l'admission. Renforcement des gestes barrières.

# LES SORTIES ET ANIMATIONS

---

- Sorties extérieures de l'EHPAD suspendues, y compris sorties des résidents en familles
- Sorties dans l'enceinte de l'EHPAD autorisées
- Animations :
  - poursuite des animations dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale
  - Bénévoles : Activités bénévoles suspendues durant 15 jours
  - Intervenants extérieurs : suspendus pour le moment.
  - Maintien des animaux de l'établissement.

# LES REPAS

---

- Repas en salle de restaurant pour les résidents n'ayant pas de symptômes
- Analyse quotidienne pour réajuster l'organisation en fonction de l'évolution de la crise sanitaire
- Repas familles : suspendus jusqu'à nouvel ordre

# LES VISITES ET COMMUNICATION

---

- Organisation des visites sur RDV à compter du 19 octobre 2020 durant 15 jours et à revoir en fonction de l'évolution de la crise sanitaire 30 mm de 13h30 à 17h 00 y compris les week-end.
  - Visite normale : visite des familles en intérieur en fonction du planning de RDV (cf Charte). **Arc : petit salon. Maranville : dans la salle Cantine . Châteauvillain : dans le bureau syndical.**
  - Visite en chambre pour les résidents non mobilisables ou fin de vie : en fonction de la procédure en cours (Avis MT/MédCo et directeur), **EPI**
- Organisation de la communication avec les familles à remettre en place :
  - Skype
  - Mail ou courrier
  - Téléphone
  - Sites internet

# INTERVENANTS EXTÉRIEURS ET CONSULTATIONS EXTERNES

---

- Médecins traitants : privilégier la téléconsultation et les prescriptions informatisées (Netsoins). L'opportunité des actes reste sous la seule responsabilité des MT.
- Consultations externes : responsabilité du MT/MedCo // maintien des consultations indispensables // surveillance clinique et isolement pendant 5 jours
- Retour d'hospitalisation : après test diagnostique RT-PCR négatif (MARS du 10/05/2020) // surveillance clinique et isolement pendant 5 jours
- Kinésithérapeute : en fonction de l'état de santé du résident et sous couvert du MedCo : autorisation des activités Kinés sur les structures. Programmation groupée pour éviter de multiples EPI. Equipement : kit visiteur, **masque pour résident** et kiné. Activité en fonction de la liste arrêtée par Cadre et Med/Co/MT
- Pédicure : Idem kiné
- Psychiatres et infirmière psy : **Idem kiné**
- Coiffeur : activité suspendue à compter du 15 octobre 2020
- Aidants extérieurs : suspendue à compter du 15 octobre 2020
- IDEL Maranville : interventions sous leur responsabilité – maintien des gestes barrières
- Tutelles : visites suspendues à compter du 15 octobre 2020
- Médecine du travail : suspendue à compter du 15 octobre 2020



# ACCUEIL DE JOUR, SSIAD, SCAD, PORTAGE DE REPAS, CANTINES

---

- Accueil de jour : A revoir en fonction des directives nationales
- SSIAD : poursuite de l'activité dans les règles actuelles : gestes barrières COVID jusqu'à nouvel ordre. Poursuite des admissions.
- Astreintes IDE de nuit : Suspension des déplacements à compter du 15 octobre 2020
- SCAD : suspension des visites à compter du 12 octobre 2020. Maintien des contacts téléphoniques et visites urgences sous couvert du directeur.
- Stagiaire : Poursuite des stages seulement pour étudiants AS et IDE. Suspension pour les autres.
- Portage de repas : maintien de l'activité dans les règles actuelles: gestes barrières COVID jusqu'à nouvel ordre
- Cantine d'Arc-en-Barrois : A voir avec la mairie
- Cantine de Maranville : A voir avec la mairie

# SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES RÉSIDENTS

---

- Renforcement du soutien psychologique aux résidents par la psychologue
- Nouveau planning à élaborer pour éviter les allées et venues entre structures

# GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

---

- Maintien des congés programmés pour la majorité du personnel, sauf nécessité de service
- Renfort en personnel : à voir en fonction de l'évolution de la crise
- Maintien des gestes barrières jusqu'à nouvel ordre (doctrine nationale)
  - 3 masques par jour pour le matin, 2 l'après-midi et nuit
  - Mesures d'isolement
  - Mesures d'hygiène renforcées actuelles (Bionet)
  - Echelonnage des pauses repas du personnel (max 6 personnes en salle de pause), vaisselle agents à passer au lave-vaisselle (60°)

# PLAN DE FORMATION

---

- Annulation des formations jusqu'au 31/12

# DIAGNOSTICS TECHNIQUES

---

- Faire le point des diagnostic à réaliser (planning)
- Prioriser en fonction des nécessités absolues de sécurité
- Dans l'attente de l'avis Préfecture (commissions de sécurité reportées)

# TRAVAUX

---

- Travaux de réhabilitation et d'extension Châteauvillain à poursuivre, sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire